L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No 19 RUE DE CHARTRES

JEUDI MATIN 10 SEPTEMBRE.

Voyage du Président de la République.

VISITE A LYON.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé, le 9 septembre, à Lyon, à deux heures de l'après-midi.

Une grande animation régnait dans les rues et aux abords de la gare, depuis le matin envahis par la foule. Tout Lyon était sur pied; il y régnait une animation extraordinaire, et le nombre des étrangers attirés par la réception du maréchal peut être évalué à près de 100,000. L'Hôtel-de-ville, la place de Perrache, la place Bellecour et les rues que devait parcourir le cortége, sans excepter celles de la Croix-Rousse, étaient décorées et brillamment pavoisées.

Après avoir serré la main de M. Welche, préfet de Lyon, le Président de la République s'est dirigé vers le salon de réception. Là, le préfet lui a présenté le Conseil municipal. M. Cariéd, président, a prononcé l'allocution suivante, dont le télégraphe nous a déjà transmis les principaux passages :

Monsieur le Président,

Le Conseil municipal a l'honneur de vous souhaiter la bienvenue. Interprète de la ville de Lyon, il est heureux de vous exprimer les sentiments de respectueuse déférence de la population lyonnaise pour le premier magistrat de la République. Lyon est une cité d'ordre, de paix et de travail; ses industries, pour être prospères, exigent la stabilité dans les institutions, le calme dans les esprits. Ces deux conditions nous sont assurées par le maintien et le développement régulier des institutions républicaines dont vous avez la garde, par l'esprit de conciliation et d'apaisement qui s'accroît bientôt, nous l'espérons, les dernières traces de nos discordes civiles.

Nous regrettons, Monsieur le Président, que la brièveté de votre séjour ne vous permette pas de connaître complétement la population lyonnaise, d'apprécier par vous-même sa physionomie morale; vous comprendrez mieux que cette cité laborieuse n'a d'autre passion que l'amour du travail, d'autre culte que celui du devoir, d'autre désir que celui de la possession de son autonomie communale, si chère à tous les Lyonnais.

Le Président de la République, après avoir répondu quelques mots de remerciments à l'allocution du président du Conseil municipal, dans laquelle présentaient les maires de Lyon, et a quitté la gare.

Le cortége présidentiel a traversé la ville. Sur son passage, de nombreux cris de : "Vive la République !" se sont fait entendre.

Dans certains endroits, aucun cri n'a été poussé; mais partout le maréchal a rencontré l'accueil le plus sympathique, mêlé à un sentiment de respectueuse curiosité.

Dans la Croix Rousse, plusieurs cris isolés de "Vive l'amnistie !" n'ont trouvé aucun écho.

Le maréchal a visité : l'atelier de M. Carquillat, doyen des tisseurs; la fabrication de dentelles et toiles de M. Dagnin; la teinture de M. Gillet.

A cinq heures et demie, devait avoir lieu, à la préfecture, la réception du Conseil général et des autorités.

M. le président du Conseil général, devait adresser les paroles suivantes au Président de la République :

Monsieur le Président,

Le Conseil général du Rhône est heureux de vous souhaiter la bienvenue et de saluer en vous le premier magistrat de la République, et il croit de son devoir de vous faire connaître les véritables sentiments qui animent notre population, sentiments souvent désaturés par partis hostiles.

Vous avez tenu à vous en assurer par vous-même; vous vous en remercions, et en même temps nous exprimons notre confiance que le citoyen qui a la mission de faire exécuter les décisions de la volonté nationale, saura toujours se soustraire aux influences des partis et rester fidèle à son mandat en faisant respecter le gouvernement légal du pays, qui doit être un gouvernement de justice et de sincère liberté.

Si quelques prérogatives peuvent tenter ceux qui que la loi a placé à la tête de la nation et que nous devons tous respecter, celle qui lui permet d'effacer, par une juste clémence, les traces douloureuses d'une triste période, doit lui être chère.

C'est par de tels moyens, Monsieur le Président, qu'il vous sera facile d'acquérir la reconnaissance des uns et le respectueux dévouement de tous.

On verra plus loin que ce discours n'a pas été prononcé, et que les membres du Conseil général se sont retirés au moment où ils allaient se présenter à la réception du Président de la République, commencée avant leur arrivée.

A sept heures et demie 2 se lieu, à la préfecture, un banquet offert par le maréchal de Mac-Mahon, et auquel assistaient 70 à 80 personnes.

Aucun toast n'a été prononcé.

Hier, dimanche, après avoir assisté à une messe basse, le Président de la République a parcouru les quartiers du centre de Lyon. Il a visité en détail l'hôpital militaire et l'Hôtel-Dieu, où il a été reçu par le directeur et le conseil d'administration. Il a conféré la croix de la Légion-d'Honneur à M. Lambertot, président de la commission exécutive du conseil d'administration.

Le Président s'est ensuite rendu à la Bourse. Toujours même affluence sur le parcours; les mêmes cris de : "Vive la République !" et "Vive Mac-Mahon !" mais moins nombreux que la veille.

Sur le perron de la Bourse, le maréchal a été reçu par le bureau de la Chambre de commerce.

Dans le salon de réception, les membres du tribunal de commerce, parmi ceux de la Chambre de commerce, lui ont été présentés.

Le président de la Chambre de commerce, M. Gaillard, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Président de la République,

En venant visiter le monument affecté à l'industrie et au commerce, vous avez voulu témoigner que l'art militaire n'était pas l'objet exclusif de vos patriotiques préoccupations et prouver que les intérêts commerciaux, intimement liés au rayonnement national, vous tiennent également au cœur.

La grande industrie lyonnaise, malgré les revers des dernières années, est dans une situation satisfaisante. Si elle ne s'est pas accrue pendant les deux dernières années, dans de fortes proportions, les expositions de Vienne et de Philadelphie ont montré que sa position industrielle s'était fortifiée. Espérons que cette année le grand concours des nations de 1878, dans Paris, nous offrira encore avec plus d'éclat.

Nous attendons avec confiance que les traités de commerce en préparation viennent consacrer la politique économique et libérale à laquelle nous sommes depuis longtemps dévoués. Les résultats de cette politique, qui est d'ailleurs dans les vues de l'administration, seront d'autant plus sûrs, qu'elle sera plus complète. En faisant pénétrer partout la confiance dans la stabilité des institutions de notre nation, les affaires de longue haleine devant lesquelles elle hésite encore seront facilitées.

Croire non seulement au lendemain, mais à la succession régulière des lendemains dans l'ordre des lois établies, est pour le commerce et l'industrie une condition essentielle de vie et de progrès.

Nous y offrons cette stabilité, monsieur le Président, toutes avec votre gage, votre nom, votre caractère, et les inappréciables et glorieux services que vous avez rendus au pays, et que vous rendrez encore chaque jour en manifestant par dessus les divergences d'opinions et de partis le sentiment d'impartialité, d'apaisement et de conciliation qui vous animent, et qui font de vous, monsieur le Président, non l'homme de quelques uns, mais le serviteur et le père de la France entière.

(Ce discours a été très applaudi.)

Le maréchal a prononcé, en réponse à M. Gaillard, les paroles suivantes :

Je vous remercie des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer au nom de la Chambre de commerce de Lyon.

Vous avez raison de penser que les intérêts matériels ne sont pas l'objet exclusif de mes préoccupations.

Ce sont, assurément, des intérêts bien graves et dont le développement et les progrès doivent venir à cœur au pays et au chef de l'État.

Mais le commerce et l'industrie sont les trop utiles instruments de prospérité nationale pour que je n'y consacre pas mon attention.

Aussi suis-je en plaisir, monsieur le président, à vous entendre dire que le commerce lyonnais, même après les temps difficiles que nous avons traversés, est dans une situation satisfaisante.

J'ai rencontré, hier, avec plaisir, en visitant quelques-unes de vos plus importantes usines, de vieux ouvriers, qui non seulement étaient dans la fabrique depuis de longues années, mais qui y avaient placé leurs enfants et leur famille.

C'est là l'expression de l'entente qui existe entre les ouvriers et les patrons lyonnais et des liens d'affection qui peuvent si aisément s'établir entre eux.

Vous êtes bons citoyens pour ne pas accepter avec patriotisme les charges qui sont imposées au commerce et à l'industrie par la nécessité de subvenir aux besoins de notre reconstitution militaire.

Mais j'ai le ferme espoir que le maintien de la paix et de l'ordre, et cette stabilité du gouvernement que vous invoquiez tout à l'heure, fortifieront l'essor du commerce et le développement de l'industrie.

Le gouvernement désire comme vous, monsieur le président, régler la question des traités de commerce dans les termes les plus avantageux au progrès de nos transactions.

En ce moment même, cette étude occupe très activement, et il est bon pouvoir unifier, dans un texte commun, les traités anciens à renouveler et ceux qui sont en préparation.

Le gouvernement se souvient, monsieur le président, des triomphes remportés par l'industrie lyonnaise aux Expositions de Vienne et de Philadelphie.

Vos produits, j'en suis sûr, à leur de nouveau sortir le commerce étranger, dans cette Exposition universelle qui promet de rester le plus brillant, auquel il a toujours pu prétendre, et de maintenir dans les nations étrangères la supériorité dont ils jouissent dans de toutes proportions.

Les puissances nous ont témoigné de l'intérêt qu'elles portaient à notre entreprise, et, en outre, pour le départ, le président de toutes sections à des princes des familles impériales et royales.

Nous nous retrouverons là, monsieur, et je serai heureux de compléter une fois encore vos études.

L'illumination du quartier lyonnais est l'honneur de Pierre Bold, et vous lui donnerez un éclat nouveau, en faisant valoir cette rivalité glorieuse.

Un paysan est été chaleureusement applaudi.

Le cortége des prud'hommes a été présenté ensuite. Le maréchal a salué le président, puis il a visité avec un plaisir marqué l'exposition des produits de l'ancienne industrie lyonnaise.

Lors de sa sortie, des [illegible] de "Vive Mac-Mahon !" se sont [illegible] de [illegible].

Le maréchal a remis au préfet une somme de fr. 6,000 pour être distribuée aux pauvres de Lyon par le bureau de bienfaisance.

Après le déjeuner, le maréchal a traversé la préfecture, où il a reçu l'accueil le plus sympathique. Toutes les têtes étaient respectueusement découvertes. Crie nombreux de : "Vive la République !"

Sur quelques points, on a crié aussi : "Vive l'amnistie !"

Le maréchal a visité ensuite les travaux du fort Bron, actuellement en construction.

Puis il est rentré à la préfecture. Une grande affluence s'est constamment pressée sur tout le parcours du cortége.

A quatre heures, départ pour Feligny.

Il est passé devant la Guillotière, qui a présenté les armes. Les tambours ont battu, en même temps que des salves d'artillerie se faisaient entendre.

Les dépêches suivantes donnent le détail de l'incident :

Lyon, 9 septembre, 6 h. soir.

La réception des corps constitués a eu lieu à cinq heures et demie précises.

Le Conseil général, réuni dans la salle de délibérations, a monté l'escalier à cinq heures trois quarts.

Voyant la réception commencée, plusieurs membres ont proposé de se retirer. Le préfet a envoyé le chef de son cabinet, puis le secrétaire général, pour offrir d'interrompre immédiatement la réception et de faire entrer le Conseil, qui a refusé, et qui s'est retiré dans la salle des délibérations, où il a rédigé une protestation adressée au Président de la République, exposant que la réception devait commencer par les corps élus.

Conséquemment, le discours de M. Terver n'a pas été prononcé.

Le Conseil municipal a assisté à la réception.

M. le maréchal de Mac-Mahon a reçu tous les fonctionnaires, les magistrats et les notabilités de la ville.

Deux ou trois conseillers généraux, en se retirant, ont traversé la foule, sur la place de Terreaux, et ont crié : "Vive la République ! vive l'amnistie !" La foule est restée calme. — Havas.

Lyon, 9 septembre, 7 h. 04, soir.

En visitant la manufacture de M. Dogin, fabricant de tulles et de dentelles, un ancien chasseur médaillé, qui avait assisté, à côté du maréchal, à l'assaut de la tour Malakoff, lui a été présenté.

Le maréchal a également visité en détail les ateliers de teinture de MM. Gillet frères, et a suivi avec un grand intérêt les procédés de fabrication employés.

De magnifiques bouquets lui ont été offerts.

Plusieurs bouquets ont aussi été jetés par les fenêtres.

Le maréchal, en se retirant, a vivement félicité les chefs de cette importante établissement.

Sur le passage du maréchal, une jeune fille du peuple lui a remis une couronne de lauriers en feuilles d'or.

Beaucoup de pétitions lui ont été présentées. Elles ont toutes été reçues avec une grande affabilité.

On assure que la plupart de ces pétitions sont des demandes de grâces en faveur de déportés.

— Voici le discours que M. Favier, président du Conseil d'arrondissement de Lyon, se proposait de prononcer samedi :

Monsieur le Président,

"Le Conseil d'arrondissement est heureux de saluer le premier représentant de la France, et de lui souhaiter la bienvenue.

"Le Président de la République est chargé de veiller au salut de nos institutions. Dans cette pensée, nos mandants nous ont donné la mission de vous remercier de votre visite, et de vous assurer de leur adhésion dévouement à la République et à vous, qui avez accepté d'en être le premier défenseur.

"Nous comptons aussi que votre séjour fera disparaître les arrêtés lancés par M. Ducros, qui ne frappent que les Lyonnais, et que, après vous être rendu compte de l'esprit de la population lyonnaise, si calme et si laborieuse, vous voudrez marquer la date du 9 septembre 1876 par l'oubli du passé, par un grand acte de clémence, par l'amnistie générale de toutes les condamnables politiques prononcées depuis septembre 1870. Voilà le désir de tous les Lyonnais patriotes et républicains."

— Les Conseils général et d'arrondissement ayant pensé qu'ils n'avaient pas été appelés à Lyon, lors des réceptions présidentielles, selon l'ordre des préséances, ont refusé, comme nous l'avons dit, de se présenter devant le Président de la République.

Immédiatement après, ils se sont réunis dans la salle du Conseil, et ont rédigé la protestation suivante :

"Les Conseils général et d'arrondissement se sont rendus à la préfecture à l'heure indiquée par la lettre d'invitation du préfet, pour présenter leurs hommages au Président de la République; aucune place n'ayant été assignée à ces corps pour leur présentation, ils se sont vus obligés, pour conserver leur dignité, de se retirer en protestant contre l'injure qui a été faite au département."

(Suivent les signatures du bureau et celles de vingt-sept conseillers.)

— Le président du Conseil général, qui devait assister au dîner officiel, a adressé également au Président de la République la lettre suivante :

"Monsieur le président,

"En présence de l'oubli des convenances qui a privé le Conseil général de l'honneur de vous être présenté, je vous prie de vouloir bien m'excuser si je ne me rends pas à votre invitation.

"Terver."

Paris, 11 septembre.

Les journaux républicains blâment généralement la susceptibilité montrée par le Conseil général de Lyon, à propos d'un fait qui était simplement le résultat d'un malentendu.

La *République* accuse le préfet du Rhône de maladresse : il paraît que l'incident doit être aujourd'hui l'objet d'une interpellation au sein de ce Conseil général.

La *République* pense que la visite du Président à Lyon est, en somme, un bon et heureux incident dans notre politique intérieure. "Qui sait ? ajoute-t-il. C'est peut-être le point de départ d'une politique plus confiante en cette démocratie républicaine, qui est la force et l'honneur du pays, et qui a droit à toute la sollicitude d'un gouvernement dont le plus grand intérêt serait de s'appuyer sur elle."

Le Temps s'exprime ainsi :

Nous avons donné hier, aux dernières nouvelles, l'explication du regrettable incident qui a signalé la réception des autorités de Lyon et du département du Rhône par le président de la république. La version de notre correspondant est confirmée par le récit du *Courrier de Lyon*, organe très fermé, mais très libéral et très modéré de l'opinion républicaine dans la seconde ville de France. Il est donc certain qu'un malentendu a eu lieu, que M. le président de la république, prévenu, a fait ce qui était possible pour réparer de son propre mouvement l'erreur commise par un subalterne, et que les conseillers généraux ont refusé de se rendre à l'invitation présidentielle.

Il se sont donné l'apparence, par cette attitude, de saisir au bond l'occasion qui avait fait offrir, mais que le bon vouloir du maréchal venait d'écarter, d'un conflit entre le premier fonctionnaire de la république et les corps électifs siégeant dans la cité. Nous doutons que la partie sensée de la population approuve une opiniâtreté si mal justifiée. La suite de la visite présidentielle ne semble pas d'ailleurs s'être ressentie de ce mauvais début, et le maréchal a quitté Lyon fort satisfait en somme du court séjour qu'il a bien voulu y faire.

Les journaux conservateurs présentent qu'il y a eu de regrettables manifestations.

On lit dans la *Décentralisation*, de Lyon :

.....Mais ce qui se passait quelques heures après était bien pire :

Après le dîner, pendant que le maréchal de Mac Mahon se promenait dans les salons, où les officiers étaient en grand nombre, mais les civils fort rares, la place des Terreaux, la place de la Comédie, les rues Lafont et Petits-Gallots ont été envahies par des milliers d'individus qui ont fait une longue manifestation des plus grossières et des plus significatives. L'hôtel-de-ville s'est trouvé enveloppé par toute cette armée de quatre-septembre "ça ira", le "Chant du départ" et le "Sang impur" pendant plusieurs heures.

Entre les complets on opposait un formidable cri de : "Vive la République !" et d'autres cris non moins grossiers, comme celui de : "Vive l'amnistie !" Puis on voulait que le maréchal parût au balcon, et on demandait le "président", le "président", le "président" sur l'air des lampions. Le maréchal était déjà rentré dans son appartement pour se coucher, que les chants et les cris continuaient encore; les manifestants n'ont évacué que lorsque les dernières lumières s'étaient éteintes dans les salons.

Voilà ce que c'est que le vrai République. Si le maréchal ne le savait pas encore, et si les braves gens avaient eu le temps de l'éveiller, le radicalisme lyonnais le lui apprend et le leur rappelle. La vraie République, c'est ça, ça et la suite qui viendra à son heure. Dans une République "aimable et polie" il y a donc place pour toutes les catégories de voyous. Que ce soit la moralité du voyage précédent à Lyon.

GARANTIE CONTRE LES IMITATIONS. — Les propriétaires des empêches peuvent de Capoche de Beaucoup ont jugé qu'il était nécessaire de prévenir le public contre des articles fabriqués qui lui sont offerts sous le nom de Capoche ou Capoche, comme dans les mêmes qualités que la Capoche. Le fait est qu'il n'est totalement dépourvu de véritable empêches de Capoche de Beaucoup et leur composition et de ceux-ci les imitations qualité même à bien tout aussi excellentes qualité dans les empêches de Capoche de Beaucoup. Le dernier mot reul de cette fabrique et vigoureux [illegible] pénétrant profondément, et [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Jardin de Wenger

INSTITUTIONS.

College de Spring Hill.

INSTITUTION D'AQUIN.

INSTITUT ST-CHARLES,

Jefferson Academy,

G. J. LORD.

INSTITUT ST-LOUIS

Institution de Mlle Dufrasne,

Académie de la Visitation,

Le Dr. G. P. MALONEY

E. A. PEYROUX

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature et ayant le privilège exclusif de vider les fosses, lieux d'aisances, &c.)

Cette Compagnie exécute le travail avec promptitude.

LES AVANTAGES DE L'APPAREIL INODORE.

dont elle se sert consistent en ce que le travail peut se faire à toute heure du jour ou de la nuit en ce que les dépêts sont entièrement enlevés en ce qu'une fosse ordinaire est vidée en dix ou quinze minutes, en ce que le tout se fait à

BAS PRIX.

On reçoit les ordres aux bureaux de la Compagnie, No 157 de la rue de la Commune ou à la boîte No 912 du bureau de poste.

Tabac à fumer et à priser.

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

MM. Graugnard & Schneider,

ELITE CLUB ROOM,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.

BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.

Le Dr. G. P. MALONEY

CHIRURGIEN-DENTISTE.

OUEYROUZE & BOIS.

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

REMÈDE INFAILLIBLE

Commandants.

Salle du Comité Central de l'Etat,

ENREGISTREMENT.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

BUREAU DU PROPRÉTAIRE

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

P. PAVIA,

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

J. DESCA,

HOME INSURANCE COMPANY

Compagnie établie en 1852,

RÉORGANISÉE,

sous une nouvelle charte, en

1876.

Capital - - - - $400,000.

Cette ancienne et excellente Compagnie d'Assurance

SAIT PRÊTER

Polices contre le feu, les risques de rivières et de mer,

AUX MÊMES TAUX

Elle règle et paie promptement les pertes, à son bureau, No 78 de la rue du Camp.

J. B. WOODS, Président.

THOMAS SEPTON, Vice Président.

CHAS. LE SARRIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. B. WOODS. E. S. HOWARD,
THOMAS SEPTON, R. B. SRIGGS,
CHAS. B. ALTER. C. L. CHARE,
JOHN J. GIDIERE, S. N. CONVERSE,
WM. T. HARDIE, S. J. KEITH,
JOHN J. BARR. A. LEVI.

Germania Insurance Company,

Bureaux No 124 de la rue de la Commune.

NOUVELLE-ORLÉANS,

Incorporée en 1860.

ASSURE CONTRE LES DISQUES DE FEU DE MER ET DE RIVIÈRES.

LOUISIANA SAVINGS BANK

Sub Deposit Company.

HUILE D'ASSURANCE

LA MEILLEURE HUILE DE SURETÉ

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

Seule Concession de PALAIS DES MEUBLES,

Où la foule se précipite de toutes parts.

Pour la saison d'affaires de 1876-77.

EXCELLENTES QUALITÉS.

SURETÉ QU'ELLE OFFRE

Jas. R. HUBBARD,

Fabricant et marchand de MEUBLES,

TAPISSERIES,

MATELAS, &c.,

Au coin des rues

Remparts et Pauldo.

CONSULAT DE FRANCE

VENTES A L'ENCAN.

Dépôt de Bière des Arches.

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

L'élection du 7 Septembre.